

# Collaborateur(trice) d'architecte d'intérieur

RNCP23809 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 233n                       |
| Code(s) ROME            | F1102, F1101               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 25/07/2020                 |

## Certificateur(s)

ECOLE FRANCAISE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE · SIRET : 34208151000014

EFET - Ecole française d'enseignement technique privé

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le/la collaborateur/trice d'architecte d'intérieur intervient à la fois dans la traduction graphique des projets de transformations ou d'aménagements intérieurs et dans le suivi des différentes phases de réalisation des projets. Sous la responsabilité du Maître d'œuvre, il/elle intervient dès l'avant-projet en réalisant des esquisses, des représentations graphiques d'aménagements, en menant des études préliminaires et en participant à la réalisation des dossiers de déclarations de travaux. En phase de préparation du projet, il/elle élabore les documents de représentation du projet, les études techniques, prépositionne les réseaux en schémas de principes. En phase de réalisation, il/elle réalise les dessins complémentaires nécessaires afin d'obtenir une bonne exécution du projet et il/elle peut être amené/ée à suivre dans des cas précis la réalisation jusqu'à la réception des ouvrages pour assister le maître d'œuvre. Sa mission peut aller jusqu'à la participation à la réception du chantier et la vérification de la conformité des travaux et des aménagements réalisés en relation avec le Maître d'œuvre pour lequel le cabinet d'architecture d'intérieur intervient. Cependant seul le maître d'œuvre est habilité à signer les documents officiels du chantier et dans le cas contraire, une délégation de signature sera établie au cas par cas.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le/la titulaire possède les compétences suivantes :

- Accompagnement des clients/es en réalisant un dossier de projet.
- Mise au point détaillée du projet et consultation des entreprises.
- Suivi de réalisation de projets et pilotage de chantiers.
- Contrôle et réception de chantier.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la collaborateur/trice d'architecte d'intérieur exerce dans toutes agences, structures, organisations assurant la mission de Maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment : cabinet d'Architecte d'intérieur, cabinet d'architecte DPLG (diplômé par le gouvernement), bureau d'études bâtiment...

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Collaborateur/trice d'architecte d'intérieur
- Collaborateur/trice concepteur en habitat

- Collaborateur/trice de directeur de projets
- Dessinateur/trice projeteur
- Concepteur/trice d'espace et de mobilier

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En cas d'intervention en exercice libéral ou en société, le/la collaborateur/trice d'architecte d'intérieur devra souscrire une police d'assurance couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour les prestations qu'il/elle assure que ce soit en Maîtrise d'œuvre générale totale ou partielle et aussi en cas de mission d'architecture intérieure.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.                                                                                                                                                              |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche                                                                                                                                                                                        |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 999 €                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)<br>B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée)<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 35 940                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 39 %                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 27 %                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels<br>B7X90 — Architectes<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle                                                                             |

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont :

- 1 président/e extérieur/e à l'établissement et professionnel/le du secteur,
- 4 professionnels/les du secteur,
- 2 représentants/tes de l'EFET.

## Base légale

**Date d'échéance de l'enregistrement** 25/07/2020

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23809/>

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 16                |
| Montant total engagé     | 69 010 €          |
| Coût moyen par dossier   | 4 313 €           |
| Durée moyenne            | 288 h             |
| Période                  | 06/2020 – 04/2021 |
| France compétences       | 54 %              |
| Reste à charge titulaire | 38 %              |
| France Travail           | 9 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.